

# Créer un atelier avicole en agriculture biologique

Co-organisée avec la FD CIVAM du Gard et CORAL Occitanie

## OBJECTIFS

Acquérir les éléments techniques, réglementaires et économiques nécessaires à la création d'un atelier de volailles de chair et/ou de poules pondeuses en agriculture biologique.

## ENJEUX

Dans le cadre d'une activité agricole principale ou, comme atelier secondaire en complément d'une production végétale, l'aviculture permet une installation peu couteuse en investissements et une commercialisation des produits dès les premiers mois d'activité. Le département de l'Hérault compte encore peu de producteurs d'oeufs ou de volailles de chair certifiés en Agriculture Biologique. La demande des consommateurs reste donc encore largement insatisfaite et représente une opportunité commerciale intéressante tant en vente directe que par l'intermédiaire de magasins spécialisés bio qui peinent à s'approvisionner.

## CONTENU

J1

deux visites :

poules pondeuses :

- Apprendre à identifier les principaux besoins en infrastructures (poulailler, parcours, chauffage, éclairage) et

matériel ( mangeoires, abreuvoirs, perchoirs, pondoirs)

- Apprendre à identifier les principaux éléments du système de production : cycle d'élevage en bio, choix des races, rendements, plan d'alimentation et stockage, renouvellement des bandes.

- Connaître les spécificités liées à la vente avec intermédiaire : moyens matériels (centre d'emballage), procédures, aspect sanitaire

Volailles de chair

- Apprendre à identifier les principaux besoins en infrastructures (poulailler, parcours) et matériel (mangeoires, abreuvoirs) avec un zoom sur la création d'une tuerie à la ferme (normes, bâtiments matériel, coût)

- Apprendre à identifier les principaux éléments du système de production : cycle d'élevage bio, choix des races, rendements, plan d'alimentation et stockage, élevage en poussinière

J2

Intervention Max haefliger, Biocivam 11

- Appréhender la conduite sanitaire de l'élevage avicole et les principales normes réglementaires

- Connaître les principales affections et les prévenir : vides sanitaires, etc.

- Apprendre à identifier ses propres moyens de production et les circuits de commercialisation possibles

- Savoir définir un volume et un cycle de production adapté aux moyens

- Apprendre à concevoir son plan d'alimentation : matières premières, approvisionnement et stockage, accès à l'eau, adaptation au cycle de production.

## MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

visites, temps en salle

## Infos complémentaires

### ORGANISÉE PAR

CIVAM bio 34

**DURÉE** : 2 jour(s)

**DATE LIMITE** : 16/01/2023

### MODALITÉS D'ACCÈS

Accessibilité PSH : Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter afin d'étudier les aménagements possibles.

### TARIFS

Adhérent **406 €**

Non adhérent **406 €**

Non agricole **406 €**

VIVEA **Gratuit**

Autres fonds de formation et autofinancement, nous contacter

### ATTESTATION

**Remise en fin de formation**

### RENSEIGNEMENTS

Céline Mendes - Alice Calvet  
alice.calvet@bio34.com

CIVAM bio 34  
Maison des Agriculteurs B  
Mas de Saporta CS 50023  
34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

Fax. 04 67 06 55 75

N° d'organisme de formation :  
91340782734

**DATES, LIEUX ET INTERVENANTS**

Date	Lieu	Intervenant
19/01/2023	Matin : Les oeufs de l'Hortus. 3 Route de Sommières. 34270 Hérault	Visites d'exploitations
26/01/2023	Campanile Montpellier Sud Av. du Mas d'Argelliers 34070 Hérault	Max Haefliger, Biocivam 11

**THÈMES**

Pratiques et productions agricoles

Agriculture durable

Durable Méditerranée

Agriculture durable

**PARTENAIRES**

Coral

**FINANCEURS**

VIVEA

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))